

Meilleur podcast en français sur Radio Elan

Concours 2018 des ambassades francophones de Suède

1) Partenaires du concours

Les ambassades de Suède partenaires du Mois de la Francophonie, l'association des professeurs de français de Suède (FLF), Radio-Elan et UR (Sveriges Utbildningsradio).

2) Contexte

Radio Elan (www.radio-elan.se) est la première web-radio scolaire suédoise en français. Ouverte à tous les enseignants de français de Suède et à leur classe, son objectif est d'aider les élèves à franchir le cap de la prise de parole.

Les ambassades francophones de Suède et les partenaires du présent concours, désireux de promouvoir l'apprentissage du français dans les lycées suédois, proposent aux élèves et à leurs enseignants de français de participer au concours : « meilleur podcast en français sur Radio Elan ».

3) A qui s'adresse le concours ?

Le concours s'adresse à toutes les classes de français des gymnasiums de Suède. Les enseignants de français sont responsables de l'inscription de leur classe et s'engagent à faire participer l'ensemble de leurs élèves.

4) Objet du concours :

Production par la classe entière d'un podcast en français et au format MP3 sur une thématique au choix en lien avec les actions de l'Organisation Internationale de la Francophonie (https://www.francophonie.org/#section_3 :

- Langue française, diversité linguistique
- Diversité et développement culturels
- Paix, démocratie et droits de l'Homme
- Éducation et formation
- Économie
- Développement durable
- Innovation numérique
- Jeunesse
- Égalité femme-homme
- Société civile

5) Durée du podcast :

3 minutes minimum – 5 minutes maximum

6) Jury :

Les podcasts seront évalués par l'ensemble des classes participant au concours selon la grille d'évaluation suivante :

- travail d'équipe (chacun devra jouer un rôle dans la réalisation du podcast : travail de conception/recherche, enregistrement des voix, travail d'habillage sonore, etc...). Un générique détaillant le rôle de chacun devra être fourni.
- originalité et maîtrise du sujet (les classes devront effectuer un véritable travail de recherche sur le sujet du podcast)
- intérêt (capacité du podcast à retenir l'attention des auditeurs)
- narration (qualité du « scénario » du travail de conception à la qualité d'écriture)
- forme (de la qualité technique du podcast à l'harmonie des voix, l'habillage sonore....)

Pour chacun des critères, une note de 1 à 10 sera attribuée.

Les modalités précises de notation seront notifiées aux classes participantes ultérieurement.

7) Lauréat :

Le podcast ayant obtenu le meilleur score (moyenne de l'ensemble des notes) sera déclaré gagnant. En cas d'égalité, les représentants des ambassades francophones départageront les podcasts concernés.

8) Prix

La classe lauréate recevra la somme de 10 000 sek TTC. Cette somme devra être utilisée au cours de l'année scolaire 2017/2018 à la réalisation d'un projet impliquant l'ensemble des élèves de la classe.

L'enseignant(e) de la classe lauréate recevra la somme de 2500 sek TTC à utiliser pour une formation.

Le podcast gagnant pourra éventuellement être diffusé au mois de mars 2018 sur les ondes d'UR (Sveriges Utbildningsradio) dans le cadre de l'émission *Nouvelles en français facile* au cours d'une émission consacrée à la francophonie.

9) Calendrier :

15 décembre 2017 : date limite d'inscription (à effectuer par l'enseignant) auprès d'Orlane Valentin, attachée de coopération pour le français à l'Institut français de Stockholm (orlane.valentin@diplomatie.gouv.fr).

15 février 2018 : date limite de réception des podcasts

20 février 2018 : mise en ligne des podcasts sur Radio-Elan et évaluation des podcasts par les classes participantes.

15 mars 2018 : date limite de retour des évaluations

22 mars 2018 : Journée de la francophonie : annonce du lauréat

10) Diffusion des podcasts :

Les podcasts seront mis en ligne sur Radio Elan dès leur réception au mois de février, sous réserve de leur validation par les organisateurs du concours.